

Communication aux parents ayant un enfant de 12 à 17 ans ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP)

Rouyn-Noranda, le 28 mai 2021

Vaccination des élèves en collaboration avec les milieux scolaires

Chers parents et élèves concernés,

Le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) travaille actuellement en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) afin d'organiser la vaccination contre la COVID-19 des élèves âgés de 12 ans et plus.

Votre vaccination ou celle de votre enfant, s'il est âgé de 12 ou 13 ans, demeure une décision qui vous appartient. Afin de vous aider dans votre réflexion, un document en ligne est disponible à l'intérieur duquel vous pourrez trouver des réponses à vos questions : <https://www.csrn.qc.ca/documents/fichiers/Document-dinformation-Vaccination.pdf>.

Si vous avez des questions relatives à la vaccination, veuillez vous référer à la ligne sans frais 1 877 644-4545. Des professionnelles et professionnels de la santé seront en mesure de vous répondre.

Le CSSRN et le CISSSAT sont conscients que malgré cette planification, des imprévus peuvent survenir et il est possible que des modifications soient apportées dans la façon de fonctionner ou dans le calendrier prévu. Nous tenterons de vous en informer, le cas échéant.

Pour les élèves concernés au primaire et les élèves au secondaire

- Cette campagne de vaccination vise tous les élèves de 12 à 17 ans de la formation générale des jeunes, et ce, peu importe leur niveau scolaire.
- Vous avez la possibilité de choisir entre la vaccination organisée en collaboration avec le CSSRN ou prendre vous-mêmes un rendez-vous pour votre enfant à partir du site Web Clic Santé.

... 2

Communication aux parents ayant un enfant de 12 à 17 ans ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP)

2

- Si vous optez pour la vaccination organisée en collaboration avec le CSSRN, votre enfant se fera vacciner avec les autres élèves de son groupe-classe. **Vous n'avez pas à prendre un rendez-vous à partir du site Web Clic Santé.** Vous devrez seulement vous assurer que votre enfant aura sa carte d'assurance maladie en sa possession lors de la vaccination. Si votre enfant est âgé de 12 ou 13 ans, vous devrez aussi remplir le formulaire de consentement à la vaccination. De plus amples détails au sujet de ce formulaire se trouvent ci-dessous.
- La campagne de vaccination en collaboration avec le CSSRN s'échelonne du 7 au 15 juin 2021 inclusivement.
- Le site de vaccination est au gymnase du pavillon Youville à Rouyn-Noranda. Les élèves y seront transportés par autobus ou s'y rendront à pied selon le calendrier prévu qui se trouve sur le site Web du CSSRN, soit dans la section *Vaccination des élèves en collaboration avec les milieux scolaires* à partir de la page *Infos en lien avec la COVID-19* dont voici le lien : <https://www.csrn.qc.ca/covid-19>. Vous êtes invités à consulter régulièrement cette page Web, puisque les mises à jour y apparaîtront.
- Si votre enfant est âgé de 12 ou 13 ans, **vous devez obligatoirement remplir les deux pages du formulaire de consentement à la vaccination, et ce, que vous choisissiez de faire vacciner votre enfant ou non.** Votre enfant recevra à l'école une copie de ce formulaire. Cependant, vous pouvez l'imprimer en utilisant ce lien : <https://www.csrn.qc.ca/documents/fichiers/Formulaire-de-consentement-%C3%A0-la-vaccination.pdf>, puis remplir les deux pages et le signer. Il est important que votre enfant le rapporte à son enseignante ou son enseignant (titulaire au primaire ou enseignante ou enseignant de français au secondaire) **AU PLUS TARD LE JEUDI 3 JUIN 2021.**
- Les élèves de 14 ans et plus pourront donner leur consentement sur place, soit au site de vaccination.
- **IL EST TRÈS IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT AIT SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE EN SA POSSESSION LORS DE LA VACCINATION.**
- Une preuve de vaccination sur papier sera remise à tous les élèves. De plus, une preuve électronique vous sera envoyée, si votre enfant est âgé de 12 ou 13 ans, ou à votre enfant directement, s'il est âgé de 14 ans et plus.

... 3

Communication aux parents ayant un enfant de 12 à 17 ans ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP)

3

- Concernant la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19, il est souhaité que celle-ci soit administrée aux élèves à la fin de l'été 2021. Des informations vous seront acheminées éventuellement à cet effet, puisque l'aide du CSSRN devrait être de nouveau sollicitée. Cependant, si votre enfant ne fréquentera plus un établissement du CSSRN à la prochaine rentrée, vous êtes invités à être attentifs aux consignes de la Santé publique et du CISSSAT.

Pour les élèves du centre Élisabeth-Bruyère (FGA) et du centre Polymétier (FP)

- Cette campagne de vaccination vise tous les élèves de tous âges de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.
- La campagne de vaccination en collaboration avec le CSSRN s'échelonne du 7 au 15 juin 2021 inclusivement.
- Le CISSSAT communiquera directement avec vous. Cependant, il vous est toujours possible de prendre rendez-vous à partir du site Web Clic Santé.
- **IL EST TRÈS IMPORTANT QUE VOUS AYEZ VOTRE CARTE D'ASSURANCE MALADIE EN VOTRE POSSESSION LORS DE LA VACCINATION.**
- Une preuve de vaccination sur papier vous sera remise. De plus, une preuve électronique vous sera envoyée.
- Concernant la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19, il est souhaité que celle-ci vous soit administrée à la fin de l'été 2021. Des informations vous seront acheminées éventuellement à cet effet, puisque l'aide du CSSRN devrait être de nouveau sollicitée. Cependant, pour les élèves qui ne fréquenteront plus un établissement du CSSRN à la prochaine rentrée, vous êtes invités à être attentifs aux consignes de la Santé publique et du CISSSAT.

... 4

Communication aux parents ayant un enfant de 12 à 17 ans ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP)

4

Renseignements en lien avec la vaccination des élèves

Les orientations nationales pour la vaccination des élèves de 12 ans et plus relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui travaille de concert avec le ministère de l'Éducation (MEQ). L'organisation régionale des services de vaccination relève du CISSSAT qui travaille de concert avec les centres de services scolaires et les commissions scolaires de la région.

Même si les élèves ont peu de risques de complications sévères de la COVID-19 comparativement aux personnes plus âgées, ils ne sont pas à l'abri de la maladie. La vaccination demeure le meilleur moyen de prévention contre la COVID-19. De plus, comme les jeunes ont de nombreux contacts entre eux, la vaccination limitera la transmission du virus et aidera au contrôle de la pandémie au niveau de la population, en prévenant la transmission vers des adultes du milieu familial, scolaire ou autre.